

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

\*\*\*\*\*

*Séance du 10 juillet 2020*

*L'an deux mille vingt et le dix juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de M Pierre LAULAGNET.*

*Date de convocation : 03 juillet 2020.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 14  
Votants : 15*

*Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*

*Présents : M. LAULAGNET, BOUNIARD, GUIGON, BOMBRUN, THOMAS, EUVRARD, MERCOYROL, PUEYO, GONIEAUX, LEYNON, LAMOINE, GUICHARD, FARGIER, ALLEOUD.*

*Excusés : Mr Michel PREVOST a donné procuration à Mr Pierre LAULAGNET*

*Absents :*

**Mme Carole THOMAS a été élue secrétaire**

**Objet : Désignation d'un délégué en charge des questions de défense.**

Vu le renouvellement du Conseil Municipal le 15 mars 2020 lors du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales,

- Vu le décret n° 2020-571 du 14 mai 2020 portant sur la prise de fonction des élus le 18 mai 2020 suite à l'épidémie de COVID 19,
- Vu l'installation du Conseil Municipal et l'élection du Maire et de l'adjoint le 23 mai 2020,

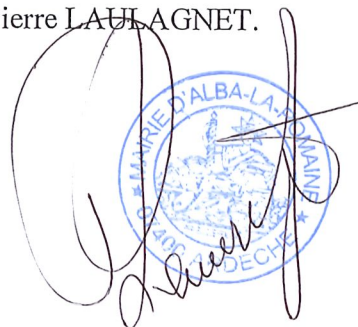
.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de désigner comme correspondant défense Mr Pierre LAULAGNET.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 10 juillet 2020.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 15 juillet 2020.  
LE MAIRE  
Pierre LAULAGNET.



*Certifié exécutoire  
par sa transmission en  
préfecture le 16 JUL. 2020*

**LE MAIRE**  
LAULAGNET Pierre

